

<https://ugtg.org/spip.php?article149>



# 9 heures de garde à vue pour 4 dirigeants de l'UNASS - UGTG

- Actualité -



Date de mise en ligne jeudi 20 octobre 2005

---

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

---



**Le Lundi 17 Octobre 2005, de 8 h 30 à 17 h 30, cinq dirigeants du Conseil Syndical de l'UNASS-UGTG, :**

- " Guylaine CESAIRE Secrétaire Générale de l'UNASS-UGTG,
- " Claude EGERTON Trésorier du Comité d'Entreprise,
- " Patrick PENTIER Membre du Conseil Syndical,
- " Franck LAUBLAS Secrétaire Général Adjoint de l'UNASS-UGTG, Délégué du Personnel Titulaire,
- " Raymond GAUTHIEROT Délégué Syndical UNASS-UGTG et Secrétaire Général de l'UGTG,

... ont été mis en garde à vue pendant 9 heures, dans les bureaux du S.R.P.J. à Morne Vergain aux Abymes.

Ils ont été déférés à 18 h devant le Juge d'Instruction qui leur a notifié leur mise en examen. Ils ont été libérés vers 22 h.

**La mise en examen des cinq dirigeants syndicalistes de l'UNASS-UGTG, fait suite à une plainte déposée depuis le mois de Mai 2002 par Henri YACOU, nouveau directeur de la CGSS Guadeloupe, Jacques THORIN, ancien directeur de la CGSS Guadeloupe, Sonia LOUTOBY, Candidate malheureuse non partante, mais favorite à cette époque à 1 contre 1 au poste de Directeur Général de la CGSS Guadeloupe et Jacques LEGRIX, syndicaliste de Force Ouvrière, président du Conseil d'Administration de la CGSS Guadeloupe, exclusivement avec les voix du MEDEF.**

Les cinq dirigeants de l'UNASS-UGTG risquent la prison ferme au moindre incident.

**Si ou pè, pa pè, nou pa pè.**



Les dirigeants de l'UNASS-UGTG ont été entendus par la justice suivant les plaintes déposées, pour avoir, pendant la période de Mai 2002 à Juillet 2002 :

1) **"SEQUESTRE"** Henri YACOU dans son bureau et avoir fermé à clé la porte. Dans l'enquête du SRPJ, il y a le témoignage de 2 collègues qui miraculeusement étaient dans le bureau fermé à clé, mais curieusement déclarent ne pas avoir été séquestrée. Elles n'ont pas souhaité porter plainte ;

2) **"fait ENTRAVE"** à la liberté du travail lors des réunions du Conseil d'Administration et à une réunion de la Commission Financière.

L'UNASS-UGTG et ses dirigeants revendiquent et assument leurs responsabilités dans toutes actions organisées pour défendre les intérêts des Agents de la Caisse Générale de Sécurité Sociale.

## Ki aksyon, ki manifestasyon ?

**La Caisse Générale de Sécurité Sociale de la Guadeloupe, dirigée par Jacques THORIN et présidée par Jacques LEGRIX, est, incontestablement, dans un état alarmant depuis plus de 10 ans.**

Une importante majorité des services sont atteints de SEPTICEMIE. L'UNASS-UGTG a sans cesse tiré la sonnette d'alarme, aux moyens de tracts, lettres, demandes d'audience, déclaration écrite au Conseil d'Administration, cahier de revendications. La situation générale s'Est empirée et a atteint dans la période de Mai à Juillet 2002 le seuil d'extrême urgence.

L'UNASS-UGTG a décidé d'assumer ses responsabilités de Syndicat en défendant les intérêts des Agents, en interpellant, par d'autres moyens. Les Administrateurs et en saisissant toutes les opportunités pour sensibiliser et dénoncer la situation dramatique de notre entreprise.

**Nou pa dé ganstè.**

L'UNASS-UGTG n'a jamais arrêté les réunions du Conseil d'Administration. Nous expliquions la raison de notre présence. le Président suspendant la séance pour consulter son bureau. Celui-ci nous autorisait à faire notre déclaration et à répondre aux questions des Administrateurs. Le Président prit acte de nos revendications, et nous répondit, la séance reprenit normalement après notre départ.

**Nou pa dé bandi.**

Ladite "séquestration" de Henri YACOU relève purement du roman d'un médiocre auteur. Une délégation UNASS-UGTG avait été réclamé à Henri YACOU les réponses aux revendications posées et qui n'étaient toujours pas satisfaites, ainis que les dates d'application des décisions, celles-ci étaient très largement dépassées (raison pour laquelle dans son discours de prise de fonctions, YACOU annonça au personnel : "à la date convenue, ma réponse sera OUI ou NON, et ce sera OUI ou NON." Qu'est-ce qui se cache derrière ce scénario ?

**Un deal mafieux a été passé entre THORIN-YACOU-LEGRIX. "Je te tiens, tu me tiens par les résultats de l'audit" ; il n'y avait qu'à les voir et les entendre lors de la passation de pouvoir pour se rendre compte de cette mise en scène d'hypocrisie mutuelle.**

" THORIN a obtenu de YACOU la garantie que les conclusions de l'audit seront classées sans suite ;

" LEGRIX, responsable de l'état de la C.G.S.S., a promis à YACOU de signer les remaniements de Directeur et les nominations à la carte, notamment de cadres français, à condition d'enterrer l'audit ;

" YACOU a obtenu l'assurance de son agrément aux conditions fixées par les caisses nationales, en contrepartie des placements dans l'organigramme de cadres français, désignés par celles-ci.

**La stratégie est parfaite, sauf qu'il y a un CHOUK de la taille de l'UNASS-UGTG. Qu'il faut le déchouké d'abord. Leur complot consiste à obtenir une paix sociale pour que YACOU puisse opérer en toute tranquillité et ratibwazé selon les normes dictées par les caisses nationales.**

Or les complices savent que l'UNASS-UGTG n'acceptera jamais :

" que les responsables de la démantibulation de la CGSS Guadeloupe ne soient pas désignés et condamnés ;

" que LEGRIX n'assume pas sa part de responsabilité ;

" que des cadres et techniciens français soient nommés à la place de cadres et techniciens guadeloupéens compétents ;

" que des solutions ne soient pas portées rapidement aux problèmes des conditions de travail et d'avancement des collègues ;

" que les assurés sociaux ne bénéficient pas de prestations de qualité dans des délais normaux.

D'où l'idée d'obtenir de la justice coloniale la relance d'un dossier vieux de 3 ans, déjà proscrit, qui a été confié à un jeune juge, présent en Guadeloupe depuis moins d'un an.

**Zòt mèt difé an pay, a pa yenki krikèt ké brilé.**

P-à-P, le 20/10/05